

Commentaires :

Maquette adoptée en CFVU le 1er juillet 2024

Reconduite à l'identique le 30 juin 2025

Composante	UFR SANTE	Modalité d'organisation du parcours	FI/FC (même maquette pour FI et FC)
Diplôme	MASTER	Site d'enseignement principal	MEDECINE
Champ principal	champ 5 : Santé	Formation co-accréditée	
Champ secondaire		si, oui quels établissements ?	
Domaine		Si formation en partenariat avec des établissements extérieurs, saisir les établissements partenaires :	
Mention Licence professionnelle		Effectifs prévisionnels en S1/S2	
Mention Master	Biologie-santé.	Effectifs prévisionnels en S3/S4	30 à 50
Mention Licence		Effectifs prévisionnels en S5/S6	
Mention spécifique ou dérogatoire ou intitulés du diplôme (autres que Licence, Master, LP)		Nombre d'heures RNA et PRP en EQTD	
Nom et prénom du ou des responsable(s) de mention	Sophie HÜE		
Parcours type	Neurosciences du mouvement		
Nom et prénom du ou des responsable(s) du parcours	Marjolaine BAUDE / Benjamin BARDEL		

[illegible]

MAQUETTE PEDAGOGIQUE - LISTE DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS TYPE

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Type de diplôme	UFR SANTE
Mention Licence	0
Mention Licence	0
Mention Master	Biologie-santé.
Mention Spécifiq	0
Parcours type :	Neurosciences du mouvement

[illegible]

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L’ASSIDUITE (nombre d’absences autorisées...) :

Commentaires :
Feuille d’émargement signée à chaque cours. Pas plus de 3 absences tolérées par UE pour pouvoir valider l’UE.

2. CONDITIONS DE REDOUBLEMENT EN MASTER (procédure, autorité décisionnaire, nombre de redoublements autorisés...) :

Commentaires :Un étudiant qui est ajourné à l'issue des délibérations du jury, n’a pas un droit automatique à redoublement, celui-ci est accordé ou non à l’issue des délibérations du jury.

3. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)			
Existence d'une note seuil	à toutes les UE	Stage : 10 Autres UE : 6	
Règles de compensation (Master)	Compensation entre les UE		Pas de compensation entre les semestres
Modalités de ventilation des usagers d’un M1 commun vers un parcours-type de M2 (Masters en Y/râteau)	Etude des dossiers par une commission pédagogique		

4. STAGES :

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
Entre janvier et juin	4 à 6 mois	30	

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation	sans objet	
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté	sans objet	
Module de préparation à l'insertion professionnelle	non	
FC/FA : Aménagements d'études prévus (DUT uniquement)	sans objet	